

Extraits du discours
du Rabbi de Loubavitch Roi Machia'h Chlita
Chabbat Parachat Mikets - Roch 'Hodech Tevet 5752-1991

Je l'ai oint de
Mon huile d'onction

La nouveauté des jours de fêtes de 'Hanouka par rapport aux autres jours de fêtes, est que lors des autres fêtes (et de même pour les Chabbatot), il y a une obligation de consommer un repas dont la majeure partie est constituée de pain et d'eau, mais aussi de viande et de vin. Ce qui n'est pas le cas de 'Hanouka : « la majorité des repas que l'on y consomme sont des repas facultatifs car les Sages n'ont pas statué de festin de réjouissance (1) », mais « ils en ont fait des jours de fêtes de louanges et de reconnaissance (2) ». Et l'essentiel de ces jours de fêtes sont l'allumage des bougies qu'ils ont fixé à propos du miracle de l'huile (3).

Et l'explication de ceci est que le miracle de 'Hanouka tient dans la victoire sur les grecs qui ont voulu : « leur faire oublier Ta Torah et les faire transgresser les décrets émanant de Ta Volonté (4) », il s'agit d'une victoire spirituelle (contrairement au miracle de Pourim qui était de sauver le Peuple Juif du décret d'Aman portant sur le corps des enfants d'Israël. Et de même pour le miracle de Pessa'h pendant lequel les enfants d'Israël ont été sauvés de l'esclavage d'Egypte), c'est pour cela que le miracle n'a pas été célébré par la joie d'un festin qui est lié au sauvetage du corps, mais par l'allumage de bougies, comme il est dit : « Une bougie de Mitsva et une Torah de lumière (5) ».

L'huile : La 'Hassidout

Nous devons tout d'abord comprendre le sens spirituel des objets matériels par lesquels ont été célébrés les jours de fêtes, le pain, l'eau et le vin (pour les repas des jours de fêtes) et l'huile de l'allumage des bougies de 'Hanouka.

Il est dit dans Likoutei Torah sur le « Cantique des cantiques », que le pain, l'eau, le vin et l'huile font référence à différents niveaux de la Torah : le pain et l'eau sont la Torah révélée, le vin est la Kabbale, « le secret », le côté caché de la Torah et l'huile fait allusion aux « secrets des secrets » de la Torah. Or, l'huile ne peut se boire seule, mais uniquement lorsqu'elle est mélangée avec d'autres aliments, de plus elle surnage au-dessus de tous ces aliments, elle fait donc allusion au « luminaire de la Torah », l'intériorité de la Torah.

Et le dévoilement de l'huile, « les secrets des secrets » de la Torah, lors du miracle de 'Hanouka, s'opère lors de Youd Teth Kislev, le 19 Kislev, car à compter de ce jour a eu lieu l'essentiel de la « diffusion des sources du Baal Chem Tov. l'en-



seignement de la 'Hassidout, l'huile de la Torah, vers l'extérieur (6) ».

La fin de l'exil

Tout ceci est relié avec la Parachat Mikets, car le nom de la Parachat : « Mikets » est relié avec « Kets HaYamim, la fin des jours (7) », la fin de l'exil et « Kets HaYemin, la fin de la droite (8) », c'est-à-dire le début de la Guéoula, de la délivrance, le mot « Mikets » peut aussi signifier « au commencement (9) ».

Et l'on doit dire que ces deux notions « Kets HaYamim » et « Kets HaYemin », la fin de la Galout et le début de la Guéoula, sont tous deux reliés avec le dévoilement du Chemen, de l'huile de la Torah dans notre génération, car on y trouve la domination de l'obscurité, d'une part, et le rapprochement de l'arrivée du Machia'h, car l'augmentation de l'obscurité est une preuve de la fin de l'exil (Kets HaYamim) et la proximité de la venue du Machia'h, est reliée au début de la Guéoula, de la délivrance (Kets HaYemin).

De plus, puisque notre génération est la dernière de l'exil, la fin de l'exil, et la première de la délivrance, le début de la délivrance, nous nous trouvons dans des jours choisis pour appartenir à la délivrance. Que ce soit du côté de la Parachat Mikets (Kets HaYamim et Kets HaYemin) que du côté des jours de 'Hanouka qui ont été fixés suite au miracle de l'huile, qui appartient au verset « Je l'ai oint de Mon huile d'onction (10) » et plus précisément en ce Chabbat de 'Hanouka, car le Chabbat est lié avec la Guéoula (le monde futur qui est entièrement Chabbat - 11), comme fixé en cette année, après la cinquième bougie, jour de la seconde délivrance de l'Admour Hazaken, et en ce jour de Roch 'Hodech qui désigne le renouvellement d'Israël, « qui vont se renouveler comme la lune (12) », lors de la délivrance véritable et complète.

Concrètement

Et dans les sujets qui rapprochent la délivrance dans la réalité de manière dévoilée : **Nous devons nous renforcer dans la foi, le désir et l'attente de la venue du Machia'h au point que ce soit visible sur nous, car tant que le Machia'h ne s'est pas dévoilé de manière concrète, on ressent que le manque s'est introduit dans notre vie...**

De plus, et c'est le principal, il nous faut rajouter dans l'étude, la diffusion de l'intériorité de la Torah, l'huile de la Torah, d'organiser des réunions 'hassidiques joyeuses et donner l'argent de 'Hanouka.

Maoth 'Hanouka

Et que soit Sa Volonté, avant même que l'on rajoute dans tous les sujets de 'Hanouka, que le Saint béni soit-Il nous donne concrètement notre « Argent de 'Hanouka » (pas seulement comme un cadeau, mais bien comme le règlement d'une dette) car « Israël est un jeune et Je l'aime (13) » en amenant ce qui nous est le plus urgent et le plus indispensable, la Guéoula Haamitith VeHachléma, la délivrance véritable et complète par l'intermédiaire du Roi Machia'h et grâce à lui « 'Hanouka (l'inauguration) » l'inauguration du troisième Temple qui descendra déjà construit du ciel (14) et le jeûne du 10 Tevet sera transformé en jour de fête et en joie comme il est dit : « Ainsi parle l'Eternel, Dieu des Armées... le dixième jeûne sera pour la maison de Yehuda, un jour d'allégresse, de joie, transformé en jours de fêtes (15) ».

Notes : 1/ Choul'han Arou'h 670.2 - 2/ Chabbat 21b - 3/ Rachi - 4/ Liturgie de 'Hanouka - 5/ Proverbes 6.23 - 6/ Torat Chalom p.112 - 7/ Or Hatorah - 8/ Fin du livre de Daniel - 9/ Ibn Ezra - Chela'h 13.25 - 10/ Psaume 89.21 - 11/ fin du traité Tamid - 12/ Sanhédrin 42a - 13/ Oshea 11.10 - 14/ Rachi et Tossefot sur Soucca 41a - 15/ Za'haria 8.19